

**Procès-verbal de la réunion des membres du Conseil d'administration de l'Association des résidants du lac Nicolet, tenue le 8 octobre 2017 à 9h30, à la salle municipale de Saints-Martyrs-Canadiens.**

Sont présents : Mme Anne-Andrée Alain, M. Carl Gauthier, M. Denis Perreault et Mme Maryse Poirier.

Sont absents : Mme Édith Hamel et M. Jean-Charles Pelland.

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par M. Carl Gauthier, secondé par Mme Anne-Andrée Alain et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de la réunion du CA du 8 octobre 2017 soit adopté.

**2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du CA du 3 septembre 2017**

Ayant été lu par tous les membres du CA, il est proposé par M. Denis Perreault, secondé par Mme Maryse Poirier et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la réunion du CA du 3 septembre 2017 soit adopté.

**3. Affaires municipales et relations avec la Municipalité**

**3.1 Interventions de M. Denis Perreault :**

M. Perreault a assisté à la réunion du conseil qui s'est tenue le premier lundi du mois.

- Dossier de M. Jocelyn Vézina, 16 chemin du lac Nicolet : M. Perreault accompagnera ce propriétaire et résidant permanent dans le suivi de son dossier. En effet, depuis 2015 M. Vézina essaie de régler les problèmes de ruissellement qui endommagent son terrain, problèmes provenant des fossés municipaux. RAPPEL ayant déjà été consulté à ce sujet, la Municipalité étudie le dossier. L'ARLN écrira une lettre à la Municipalité pour appuyer M. Vézina dans sa démarche.

**4. Plan des activités pour 2017-2018**

**4.1 Nouvelle carte de circulation nautique :**

La carte qui a été imprimée en 2017 demeure la carte officielle pour la circulation sur le lac. Elle a été distribuée à tous les résidants ainsi qu'aux conducteurs de bateaux qui se sont présentés à la guérite cet été.

## **4.2 Phragmites :**

Le 9 septembre dernier, environ 25 bénévoles ont participé au travail d'éradication de l'îlot de phragmites situé sur la rive d'un résidant du chemin du lac Nicolet. La plante très envahissante a été coupée et transportée dans un dépôt. Des bâches ont été installées sur les racines et resteront en place pour un temps illimité afin de les empêcher de repousser. Le résultat du travail, chapeauté par M. Denis Perreault, a été approuvé par RAPPEL. La Municipalité a contribué pour la moitié des coûts qui s'élèvent à 3000\$ approximativement (membrane : 1900\$, matériaux : 200\$, services de M. Patrick Lemay : 200\$). Le suivi de ce dossier qui s'est étendu sur plusieurs années, principalement à cause de la non-disponibilité des propriétaires, est complété à 75%. L'Association devra encourager fortement ces propriétaires à végétaliser leur rive. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont collaboré au succès de cette journée.

## **4.3 Installation des bouées :**

La majorité des nouvelles bouées installées sur le lac au mois de juin ont été bien accueillies par les résidants. Leur rôle pour améliorer la circulation nautique s'est avéré concluant. Cependant, le problème reste entier dans le corridor entre les îles. Il faudra voir à relocaliser certaines bouées et à concentrer notre travail de sensibilisation sur les endroits problématiques. Nous décidons, d'un commun accord, de ne pas ajouter d'autres bouées l'an prochain. Il est important de laisser du temps pour s'ajuster.

## **4.4 Sensibilisation :**

La première mission de l'ARLN est la SENSIBILISATION. Nous poursuivons dans ce sens par le biais du Code d'éthique, des panneaux d'information, du site internet, de Facebook et de toutes les activités organisées.

## **4.5 Accès au quai municipal :**

L'accès des bateaux au quai municipal est revenu sur le sujet lors de l'Assemblée Générale et a fait l'objet de plusieurs questions. La propagation du myriophylle à épi et autres plantes envahissantes par les bateaux qui se promènent d'un cours d'eau à un autre inquiète beaucoup. Comme il existe différents scénarios de barrières pour les bateaux, nous devons en trouver un qui peut être réalisable et qui fera consensus. Il est entendu que la Municipalité a son rôle à jouer dans ce dossier.

## **4.5 Tributaires :**

Les deux principaux tributaires du lac Nicolet sont le ruisseau Héneault et le ruisseau Paradis. Le débit du premier est, pour le moment, bien contrôlé par les castors qui y sont très actifs. Le ruisseau Paradis reste le plus problématique car son débit important, causé par les fossés du chemin Gosford Sud, amène beaucoup de sédiments à son embouchure dans le lac. L'ARLN a déjà contacté CANARD

ILLIMITÉ, un organisme qui s'occupe de la gestion des marécages. Nous attendons leur visite incessamment pour connaître leur point de vue sur les problèmes causés par ce ruisseau.

#### **4.6 Inventaire des plantes aquatiques :**

Un inventaire des plantes aquatiques a été fait au mois de septembre par deux employés de RAPPEL. Des relevés ont été effectués à 12 endroits différents sur le lac, un travail qui a duré une journée complète. Nous attendons un rapport à ce sujet. Les coûts s'élèvent à 2100\$, à ce jour.

#### **4.7 Projet de végétalisation avec COPERNIC :**

Ce projet de végétalisation des rives préparé en collaboration avec COPERNIC vise à conscientiser et encourager les riverains à planter des arbustes et autres plantes vivaces le long de leur rive. L'ARLN a ciblé une cinquantaine de propriétaires qui doivent être approchés par COPERNIC pour leur proposer de planter dans la bande riveraine. Pour le moment, nous constatons que COPERNIC n'est pas très proactif dans ce dossier qui n'avance pas. Nous devons rencontrer le chargé de projet dans un avenir rapproché.

#### **4.8 Terrain communautaire :**

L'entretien du terrain de l'ARLN a coûté 1000\$ cette année. L'arche à l'entrée du terrain ainsi que les panneaux d'information aux intersections des chemin du lac Nicolet-Gosford et Gosford-Pente-Douce ont été repeints. Également, les panneaux d'information sur les sentiers ont été refaits.

Nous constatons qu'il faudra réparer le ponceau situé à l'entrée et aussi rénover le kiosque qui donne sur le ruisseau.

### **5. Varia**

#### **5.1 Mesures de transparence 2017- RSVL**

Le RSVL nous a informés que la prise des données pour la transparence de l'eau se termine le 9 octobre. Nous devons récupérer ces données, prises par M. Jocelyn Vézina, et les enregistrer sur le site du RSVL avant le 31 octobre prochain. Mme Anne-Andrée Alain en fera le suivi.

### **6. Date de la prochaine réunion**

La prochaine réunion des membres du CA aura lieu le dimanche 26 novembre 2017, à 9h30. L'endroit sera confirmé ultérieurement.

